

# BIM

N°36

HIVER 2025/26

FLEURISSEMENT

## LA COMMUNE CONSERVE SA DEUXIÈME FLEUR



P3

### DANS LE RÉTRO

Retour en images sur les événements au BSM

P10

### DANS L'ACTU

Une nouvelle équipe à l'école Paul Verlaine

P12

### LE DOSSIER

Bénévolat : sacerdoce ou chemin de croix ?

# 2 L'édito du MAIRE



Chères Ban Saint Martinoises, chers Ban Saint Martinois,

En rédigeant ce dernier édito du mandat mais également de ma fonction de maire puisque j'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages lors des élections de mars 2026, je ne peux cacher une émotion certaine.

Soucieux de respecter scrupuleusement la Loi qui m'interdit toute prise de position électorale à travers ce média, je me concentre sur l'essentiel :

**Tout d'abord vous souhaiter le meilleur pour chacune et chacun d'entre vous pour 2026 !**

**Ensuite vous dire ma fierté d'avoir été à votre service durant ces quarante-trois années de mandat.**

Avec toute mon affection.

**Henri Hasser,**  
Maire du Ban-Saint-Martin

## SOMMAIRE



P5



P5



P14



P10

## 3 DANS LE RÉTRO

Une Rose, Un Espoir, Festival Hop Hop Hop, La Fête de la Pomme, stage d'été du club de judo, agenda...

## 9 DANS L'ACTU

Une nouvelle équipe pédagogique à l'école Paul Verlaine, la jardinerie Cathelin s'en est allée, Liane 6 : offre renforcée, l'estrade de la place de la Hottée de Pommes, des formations à l'informatique et au numérique

## 12 DOSSIER

Bénévolat : sacerdoce ou chemin de croix ?

## 14 SUR LE VIF

Maintien de la 2<sup>e</sup> fleur, rappel des règles d'urbanisme

## Les motards au grand cœur



Fière du fabuleux résultat de cette édition 2025, l'association Une Rose, Un Espoir secteur Metz-Ouest a présenté dimanche 18 mai un chèque de 17 925 € en faveur de la Ligue contre le Cancer.

Un magnifique week-end où solidarité et générosité étaient une nouvelle fois au rendez-vous !

Cette année, les motards ont également été accueillis à la maison de retraite où les pensionnaires et le personnel ont tous reçu une rose. Ils étaient ensuite attendus au foyer AMLI où les résidents leur avaient confectionné gâteaux et cakes salés, pour le plus grand bonheur des équipages du secteur.

## Le foot, de 7 à 77 ans



Début juin, le club de l'USBSM a ravi ses joueurs, encadrants et bénévoles avec son tournoi d'été. Une ambiance conviviale et un beau moment de sport partagé par tous les amateurs de ballon rond, des poussins aux vétérans. Chaque année,

ce rendez-vous fédère les participants autour des valeurs sportives, de la mixité sociale et du divertissement, preuve s'il fallait, de la place importante qu'occupe les associations dans la vie de notre commune.

# 4 Dans le RÉTRO

## Pop – Rock – Top !

Mercredi 9 juillet, le Festival Hop Hop Hop était de retour au Ban-Saint-Martin ! Installés dans le parc du Château Lasalle, les visiteurs ont d'abord profité du spectacle loufoque de La Cuisine à l'arrière de l'amphithéâtre. Il fallait être là de bonne heure pour espérer se faire une petite place afin d'assister à ce spectacle délirant proposé par la troupe Maboul Distorsion...

En deuxième partie de soirée, Les Garçons Plage ont donné de la voix avec un concert ambiance sixties. Du swing et de la bonne humeur pour terminer cette tournée des communes avant le retour du festival à Metz dès le lendemain soir.



## Sous le soleil du centre aéré



Au fil de ces trois semaines de juillet placées « Sous le soleil », les enfants inscrits au centre aéré ont pu vivre des aventures riches et variées, mêlant découverte, jeu, créativité et ouverture sur le monde ! Au travers des différentes activités, sorties et temps collectifs proposés, l'équipe d'animation a créé un environnement sécurisant et stimulant, permettant à chaque enfant de s'exprimer et de s'épanouir ! Au-delà de l'aspect ludique et divertissant, le centre aéré est également un espace de vie en collectivité, où autonomie, créativité et vivre-ensemble rythment les journées. De quoi participer au bien-être et au développement global de chaque enfant !

## Esprit d'équipe et dépassement de soi

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le stage d'été du club de judo a conquis ses participants ! Venus de toute la France, ils ont goûté à la vie en communauté, entre exercices de préparation physique et technique, activités ludiques et sports collectifs. Encadrés par les entraîneurs, les bénévoles et deux athlètes de haut niveau, Louis Corruble et Sébastien Isarno, les 60 cadets et juniors ont ainsi profité de toutes les installations du club durant 4 jours, y compris un internat organisé spécialement pour l'occasion.



## Du soleil et de la musique à la Fête de la Pomme !

C'est avec le duo Ti Amo que les festivités ont débuté samedi, un verre de jus de pomme à la main ! Vers midi, les restaurateurs se tenaient prêts à faire découvrir aux premiers visiteurs leurs spécialités, spécialement sélectionnées pour l'occasion : coquelet au calvados, boudin sauce au cidre, chaussons à la compote ou encore tarte aux pommes.

En soirée, on pouvait se déhancher sur les tubes des années 90-2000 et même pousser la chansonnette avec un karaoké installé sur la place. À la nuit tombée, c'est le spectacle son et lumières, mêlant jonglage et artifices, qui a fasciné petits et grands, alors que l'association de parents d'élèves Les Mésanges de Pagnol et le club de foot USBSM s'affairaient pour la désormais célèbre «soirée pizzas» !

Dimanche, les habitués ont retrouvé avec grand plaisir la brocante, installée dès 8h, et le groupe Cosmic Clic, toujours sous le soleil et en compagnie des animaux de la ferme. Au détour du carrousel et des trampolines, les jeux en bois et l'atelier recyclage de « Norbert de la Boutonnière », garantissaient eux aussi de passer un bon moment en famille.

Sans oublier la distribution gratuite des pommes et l'atelier de pressage de jus, il n'en fallait pas plus pour clôturer ces deux jours de fête ! Rendez-vous les 12 et 13 septembre pour l'édition 2026.



## Convivialité et bienveillance

Événement incontournable de l'automne, le repas des aînés s'est tenu le dimanche 12 octobre, dans la salle des fêtes du Ru-Ban. Réunis autour d'un moment festif et chaleureux, les habitants âgés de 70 ans et plus ont profité d'un déjeuner gourmand, en musique ! Les élus volontaires et les membres du CCAS ont assuré le service avec le sourire et en prenant le temps d'écouter souvenirs et anecdotes.

## Frissons garantis !



Petits fantômes, jolies sorcières et monstres gentiment effrayants étaient de retour le jeudi 30 octobre pour la boum Halloween ! Organisé conjointement par l'association de parents d'élèves Les Mésanges de Pagnol et la municipalité, l'événement était ouvert de 14h à 17h pour les plus jeunes, suivi de 19h à 22h par une soirée dédiée aux adolescents. Entre ateliers créatifs, jeux musicaux et petits plats à savourer, il n'en fallait pas plus pour s'amuser et frissonner tous ensemble !

## Soirée dansante La Pédiatrie Enchantée



Samedi 8 novembre, La Pédiatrie Enchantée proposait son second repas dansant de l'année, au profit des enfants placés sous la protection de l'enfance et ceux en situation de handicap.

Une belle soirée de solidarité et de convivialité, autour d'un excellent repas et dans une ambiance musicale à faire danser jusqu'au bout de la nuit ! Toujours très impliquée en faveur des enfants et adolescents hospitalisés en Lorraine, la Pédiatrie Enchantée proposera un loto caritatif début mars.

## Plus haut, plus loin, plus fort !



Une très belle 4<sup>e</sup> édition pour le stage international de danse contemporaine proposé par Le Ban des Arts ! Durant 3 journées intenses de travail et de partage, à raison de 8 cours par jour, les 92 stagiaires, venus de toute la France, ont pu profiter des cours dispensés par de grands noms de la danse contemporaine. C'est dans ce même esprit de partage que l'école a participé quelques semaines plus tard à Octobre Rose. Pour cela, les élèves étaient invités à porter un vêtement rose durant les cours et s'ils le souhaitaient, à faire un don.

À la fin de l'opération, c'est un chèque de 600 euros qui a été remis à l'Institut Curie. Bravo à tous les élèves et professeurs pour leur engagement et leur générosité !

## Trésors et merveilles

En mai et en septembre, les vide-dressing organisés par l'association FLC ont rencontré un vif succès, comme à leur habitude ! On pouvait y trouver de quoi refaire sa garde-robe à petits prix et pour les tous goûts. Une fois de plus, ce sont les vêtements et accessoires pour enfants qui ont été les plus plébiscités. Remarquable dynamisme de notre association qui a également proposé un vide-grenier et un marché aux fleurs en fin de printemps et, point de départ des festivités de fin d'année « Art et Terroir de Noël ».

Ce rendez-vous traditionnel des amateurs de décos faites main et de produits gourmands, a fait le bonheur des nombreux visiteurs.





## Camille Cremer, héros mosellan

Dans le cadre du 155<sup>e</sup> anniversaire du conflit de 1870-1871, Patrick Serre, écrivain, historien et conférencier, a animé mardi 7 octobre une conférence gratuite sur le Général Camille Crémér, héros de guerre. Ouverte à tous, cette soirée a permis aux passionnés locaux d'échanger sur la vie et la carrière militaire de cet illustre personnage dont les faits d'armes lui avaient valu la Légion d'honneur « pour sa bravoure et ses actions de combat ».

## Douceurs et bienveillance

Les colis des aînés, distribués en mairie les mardi 8 et mercredi 9 décembre 2025, ont ravi les bénéficiaires, heureux de venir chercher quelques gourmandises avant les fêtes de fin d'année. Au détour d'une papillote en chocolat, c'était aussi l'occasion pour les élus volontaires de rappeler qu'une « boîte médicale », proposée par le Lions' Club, est disponible pour tous ; Elle permet de renseigner ses informations médicales et de les stocker dans la porte de son réfrigérateur, afin que les services d'urgence puissent y avoir accès en cas d'intervention au domicile. Parmi les autres services proposés aux aînés de la commune :

- l'inscription sur les listes « canicule » et « grand froid », afin d'être contactés par téléphone par les équipes de la mairie en cas de conditions météo extrêmes,
- un nouvel atelier d'initiation à l'informatique et au numérique pour les plus de 55 ans, du 9 au 13 février,
- une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours au printemps.



## Nouvel espace pour la petite enfance



Le Ban des P'tits, c'est ainsi que les élus du conseil municipal ont choisi de nommer ce lieu d'accueil réservé à la petite enfance. Il est né d'une demande croissante des assistantes maternelles de la commune de pouvoir se retrouver dans un lieu adapté aux enfants, afin de rompre avec l'isolement de leur métier. C'est l'ancienne salle de la bibliothèque qui a été choisie pour y installer cet espace. Il a été joliment aménagé grâce au soutien financier de la CAF et aux dons de jeux et jouets d'habitants désireux de soutenir ce beau projet ! Inauguré le 5 décembre, en présence de Saint-Nicolas, il est désormais accessible aux assistantes maternelles tous les matins de la semaine, de 8h30 à 11h30.

## Visite de Saint-Nicolas

Rendez-vous immanquable avant les Fêtes, Saint Nicolas est allé à la rencontre des enfants de maternelle et des résidents de la maison de retraite vendredi 5 décembre. Comme à son habitude, il a gâté les plus petits avec un livre et quelques chocolats, avant de partager un goûter avec les résidents de l'Ehpad. Entre chansons, échanges bienveillants et gourmandises, la visite du Saint-Patron des écoliers est toujours un moment très attendu, souvent rempli d'émotion et riche en bonne humeur !



## La grande alcôve a ouvert ses portes



Depuis les années 2000, la France a vu le nombre de buralistes passer de plus de 30 000 à près de 22 000 en 2025\*. Une baisse drastique qui s'est fort heureusement stabilisée. C'est le moment qu'a choisi le couple Lorain pour reprendre le tabac presse du Ban-Saint-Martin. « Nous avons beaucoup investi pour transformer le lieu », souligne Estelle, la gérante. Baptisée « La grande alcôve », le buraliste a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre. Avec nombre de nouveautés à la clé : en plus des activités traditionnelles d'un tabac presse, vente de cigarettes et PMU, la grande alcôve a su se diversifier en proposant cave à vins et cigares, CBD, vap' et aussi idées cadeaux (montres, bijoux et carterie). Le nouveau commerce du Ban-Saint-Martin a également revu les plages horaires pour accueillir le public : du lundi au vendredi de 6 h 30 à 20 h 00, le samedi de 8 h 00 à 20 h 00 et le dimanche de 8 h 30 à 19 h 00.

\*www.buralistes.fr.

## AGENDA DES SENIORS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		<b>Arts plastiques</b> 10h – 11h45 Ateliers créatifs grand-parent – enfant <b>Salle foyer</b>	<b>Gym douce</b> 8h45 – 9h45 <b>Salle de danse</b>	
<b>Pilâtes</b> 14h – 15h <b>Salle foyer</b>	<b>Jeux</b> 13h30 – 17h30 (hiver) 14h – 18h (été) <b>Salle de réunion</b>	<b>Cercle de lecture</b> 14h30 <b>Bibliothèque</b>	<b>Pilâtes</b> 14h – 15h <b>Salle foyer</b>	<b>Qi Gong</b> 13h30 – 14h45 15h – 16h15 <b>Salle de danse</b>
<b>Pilâtes</b> 18h – 19h <b>Salle foyer</b>		<b>Renforcement musculaire</b> 18h45 – 19h45 <b>Salle foyer</b>		

**MVE :** Mme Brigitte CLEMENT – 06 70 63 74 53

**Les Aînés :** Mme Michèle GERARD – 06 78 23 72 86

**Bibliothèque pour Tous :** Mme Marie-Luce LEFEVRE – cbpt57ban@yahoo.fr

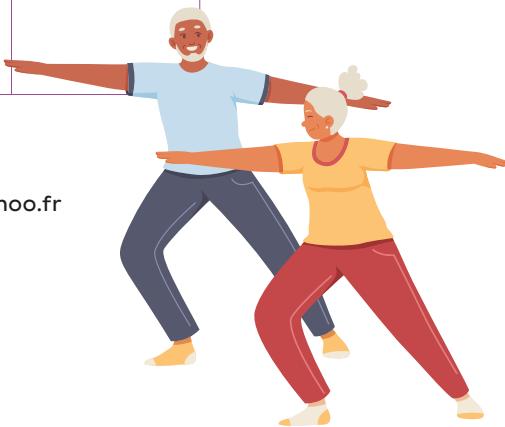
**Les Ponts de Papier :** Mme Claire LEFEBVRE – 06 36 46 30 13

### D'AUTRES ACTIVITÉS :

**Billard :** M. FEDERICI – billardbsm@hotmail.fr

**Télégraphe de Chappe :** M. PRIGNON – 06 24 43 03 82

**Marche nordique :** M. BIGNAMI – 06 41 68 67 13



© ANDRII / Adobe Stock

## AGENDA

### • Samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars

Festival laineux – association Knit & Klatsh – Le Ru-Ban

### • Dimanche 12 avril

Marche de la Quentinnoise : association MVE

- Départ et étape au Ru-Ban

### • Samedi 23 mai

« L'argent immobilier » : spectacle de Julien Strelzyk –

Le Ru-Ban

### • Samedi 6 juin

Représentation théâtrale : association ATL – Le Ru-Ban

### • Samedi 6 juin

Fête du club : association USBSM – Complexe sportif

### • Samedi 13 juin

Concert multi-artistes : LYV Events – Le Ru-Ban

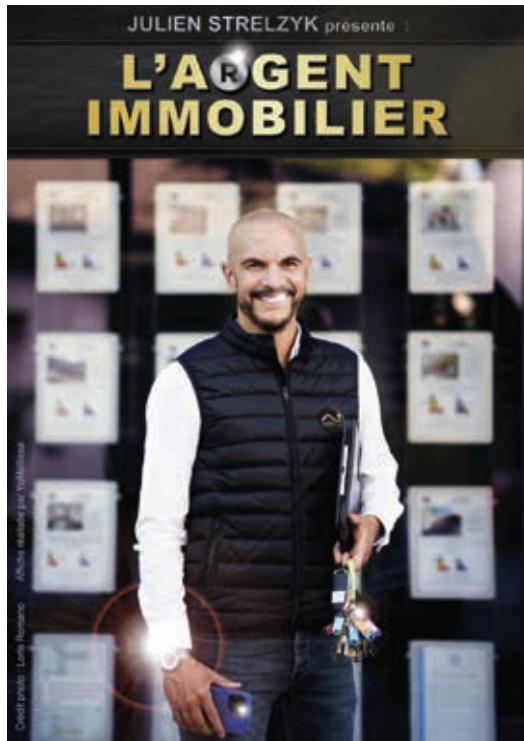
### • Du 19 au 23 août

Stage international de danse contemporaine :

association Le Ban des Arts – Le Ru-Ban

### • Sam. 12 et dim. 13 septembre

Fête de la Pomme



# Une nouvelle équipe pédagogique

L'école Paul Verlaine a changé du tout au tout. Ou presque. Si les bâtiments n'ont pas subi de modifications, l'équipe pédagogique a fait peau neuve avec l'arrivée de 7 nouveaux enseignants dont une jeune directrice. Forte de sept ans d'expérience à la tête de l'école de Jezainville en Meurthe-et-Moselle, Émeline Stauch a décidé de se rapprocher de Metz pour raisons personnelles. « Une collègue que je connais, m'a informée que le poste au Ban-Saint-Martin se libérait. Je n'ai donc pas hésité », indique la jeune femme. L'enseignante qui s'occupe de la grande section – après avoir expérimenté tous les niveaux – bénéficie de 33 % de décharge pour assumer la tâche de direction. « Notre objectif à tous, puisque nous sommes sept arrivants, est de stabiliser l'école. L'idée est d'assurer une certaine continuité pédagogique, ce qui a manqué ces dernières années bien que mes prédécesseurs aient fait du bon travail. Dans cette mission, nous pouvons compter sur le soutien de la municipalité avec laquelle nous entretenons de très bonnes relations. » Émeline Stauch souhaite également perpétuer et instituer des moments incontournables dans la vie scolaire – semaine du goût, participation à la course ELA le 13 octobre dernier et fête de Noël – sans oublier « de reprendre l'organisation de voyages scolaires », conclut la jeune directrice.



Les ATSEM

## PLACE DE LA HOTTÉE DE POMMES

# Une estrade mal en point

Le contrôle annuel de l'estrade située place de la hottée de pommes a révélé d'importantes faiblesses. La structure en bois étant endommagée, la sécurité n'était plus assurée à 100 %. Il a donc été décidé d'en interdire l'accès au public et de réfléchir à un remodelage de cette partie de la place afin de l'adapter aux besoins des habitants : espaces verts comprenant des arbres à hautes tiges pour en faire un point frais ; jeux pour les enfants. Cela devrait permettre de proposer un espace de fraîcheur et de jeux pour les enfants tout en préservant la vocation de la place à recevoir des événements, comme la fête de la pomme ou encore des cirques et autres manifestations.

## HISTOIRE

# La jardinerie Cathelin s'en est allée

La jardinerie Cathelin faisait partie de l'histoire du Ban-Saint-Martin et rappelait à tous l'histoire maraîchère et horticole de notre commune. Pour des raisons qui lui sont propres, M. Pascal Cathelin a décidé de s'implanter ailleurs et donc de fermer l'emblématique magasin situé sur notre commune, rue Saint-Sigisbert. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite dans son nouveau projet, tout en regrettant la disparition d'un « incontournable » de l'agglomération messine.

Certains ont commencé à imaginer, envisager des constructions de logements neufs sur ce terrain. Nous tenons à préciser que cela n'est pas possible car le Plan Local d'Urbanisme le classe en zone A (pour agricole). Ce classement ne permet pas la construction de logements.

## ZOOM SUR...

### Le recensement

Le recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 14 février prochain au Ban-Saint-Martin, est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations anonymisées sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.

## Des formations à l'informatique et au numérique



**Les formations à l'informatique et au numérique reviennent au Ban-Saint-Martin !**

**10 heures de formation | 5 séances de 2h**

**À partir du 9 fév. 2026**

Vous souhaitez reprendre confiance ou améliorer vos connaissances en informatique ? La formation Super Senior est là pour vous ! Parlez-en à vos proches !

+55 ans → Premier groupe ou Second groupe ← +55 ans  
de 10h à 12h de 13h30 à 15h30

Lundi 9, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 février 2025  
Lundi 16, mardi 17, mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 février 2025

Mairie du Ban-Saint-Martin, Salle du conseil municipal  
1 Av. Henri II, 57050 Le Ban-Saint-Martin

Pedagome

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : contactez Pedagome (connectetvous@pedagome.fr - 03 72 72 96 09) ou la mairie et demandez à vous inscrire au programme Connect et vous. Inscription : 60€.

## TRANSPORT EN COMMUN

### Liane 6, offre renforcée

Bénéficier d'une amplitude et de fréquences de passage, renforcées toute l'année. Tel est l'objectif de la Liane 6 qui a remplacé la ligne C11 depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. L'évolution a été pensée pour mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants du Ban-Saint-Martin mais aussi de ceux de Saint-Julien-lès-Metz, Longeville-lès-Metz et Devant-lès-Ponts. Avec 104 courses contre 79 auparavant, la Liane 6 se distingue de son aïeule par des services prolongés en soirée avec des derniers départs place de

#### LE CHIFFRE

# 165 695

Soir le nombre de validations de tickets sur les 8 arrêts qui desservent Le Ban-Saint-Martin sur un total de 414 955 en 2024.

la République à 23 h 35 et 0 h 45 les jeudis, vendredis et samedis.

La circulation est assurée jusqu'à 22 h 30 les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jours fériés : au-delà de cet horaire, le service FLEXO prend le relais pour ramener les clients vers les arrêts de la liane 6. Enfin, le service de descente à la demande sera possible à partir de 21 h. Il suffit aux voyageurs de se manifester auprès du conducteur pour pouvoir descendre entre deux arrêts, dans des conditions sécurisées.



# Bénévolat : sacerdoce ou chemin de croix ?

ENGAGEMENT LIBRE, SANS RÉMUNÉRATION, AU SERVICE D'UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. TELLE EST LA DÉFINITION DU BÉNÉVOLAT. CELUI QU'ON DIT FRAGILISÉ DEPUIS DES ANNÉES, EST TOUT DE MÊME BIEN PRÉSENT POUR QUE LES ASSOCIATIONS PUSSENT CONTINUER À VIVRE. ILLUSTRATION DU PROPOS AVEC L'US BAN-SAINT-MARTIN ET LE JUDO CLUB.

« Bénévole ? On le devient par conviction. » Anthony Schneider qui préside aux destinées de l'US Ban-Saint-Martin depuis un peu plus de dix-huit mois, n'est pas un novice en matière de bénévolat. « Je faisais déjà partie du comité lorsque j'étais joueur. C'est plutôt la fonction de président qui est nouvelle pour moi. » Celui qui passe en moyenne huit heures par semaine au club, « gère tout désormais même si j'ai la chance d'être très bien entouré. Nous sommes cinq voire six personnes à se relayer pour assurer une présence permanente hebdomadaire à l'US Ban-Saint-Martin. » Du côté du judo, le constat est peu ou prou le même. Il y a un noyau dur de bénévoles, une vingtaine, qui fait vivre ce club historique fondé en 1969 et fort de 350 à 400 licenciés. Le président, lui, fait presque partie des meubles. « J'affiche 45 ans de présidence au compteur », avoue le dirigeant Bernard Beudoing. « J'ai pris les rênes un peu constraint suite au décès du président en 1980. Tant et si bien que j'ai dû arrêter la compétition à seulement 25 ans. » Aujourd'hui, il n'a aucun regret. « Parce que j'aime les gens. Certes, il faut donner de son temps mais ça, c'est la condition obligatoire. » Le temps, un problème récurrent pour l'ensemble des associations. « C'est plus dur qu'avant. Je l'ai observé lorsque

je suis arrivé il y a huit ans dans le club », observe Anthony Schneider. « Les mentalités ont changé », ajoute Bernard Beudoing. « Pour qu'ils puissent donner du temps, il ne s'agit pas de trop leur en demander. »

## Une municipalité impliquée

« On peut demander à quelqu'un de faire du bénévolat, une fois qu'il est installé dans la vie », pour le président du Judo



**« On peut demander à quelqu'un de faire du bénévolat, une fois qu'il est installé dans la vie. »**

**BERNARD BEAUOING, président du Judo Club**

Bernard Beudoing, président du Judo Club.

Club. Pour lui, le portrait-robot du bénévole idéal se résume de la façon suivante. « La quarantaine, installé dans sa vie personnelle et familiale. Avec donc une capacité de pouvoir donner de son temps à une association. » C'est ce que Bernard Beudoing a constaté et c'est ce qui se pratique au club. « Néanmoins, j'essaye de trouver des successeurs. Je travaille d'ores et déjà avec les jeunes combattants qui évoluent en 1<sup>re</sup> division et qui pourraient reprendre à terme le volet sportif. » Et Bernard Beudoing n'évoque même pas le haut niveau au sein duquel le Judo Club du Ban-Saint-Martin s'est considérablement investi ces dernières années. « Lorsque j'étais actif, je ne pouvais pas m'y consacrer. J'ai lancé le projet il y a un peu moins de dix ans avec des résultats tangibles à la clé. » En effet, le club participe régulièrement à des compétitions nationales tout en étant le 2<sup>e</sup> de Moselle en termes de licenciés juste derrière Thionville.

L'US Ban-Saint-Martin se défend aussi bien côté effectifs. « Nous avons 280 adhérents. Le club avance grâce en partie aux bénévoles. Ils se sont beaucoup investis ces derniers mois : de bonnes âmes ont procédé à la réfection de la peinture du stade et aménagé un



Anthony Schneider, président de l'USBSM

bar. Comme je suis dans le BTP, nous avons construit une terrasse de convivialité. Une boutique du club a même été créée », indique Anthony Schneider. Autant d'actions encouragées par la municipalité qui soutient l'US Ban-Saint-Martin. « Elle a notamment financé un nouvel éclairage, ce qui représente une économie substantielle dans notre budget. » « La mairie a toujours été à nos côtés, en nous mettant à disposition gratuitement le dojo pendant toutes ces années », conclut Bernard Beudoing.

**« J'ai la chance d'être très bien entouré. Nous sommes cinq voire six personnes à se relayer pour assurer une présence permanente hebdomadaire à l'US Ban-Saint-Martin. »**

**ANTHONY SCHNEIDER, président de l'USBSM**

## EN SAVOIR +

### L'état du bénévolat en France

D'après une Enquête Ifop2025\* menée pour l'association Recherches & Solidarités, deux principaux enseignements ont été tirés concernant le bénévolat en France en 2025.

Le premier enjeu vise le bénévolat régulier, « colonne vertébrale des associations », que l'on dit fragilisée depuis des années et qui tend, en 2025, à se renforcer. En effet, 11 % des Français sont au cœur d'une association pour la faire vivre, semaine après semaine. C'est plus qu'en 2023 et 2024, et plus qu'avant la crise sanitaire (10,1% en 2019). La colonne vertébrale s'est renforcée en 2025, elle est constituée d'environ 5 millions de personnes engagées chaque semaine. À noter que les moins de 35 ans et les plus de 65 ans retrouvent des couleurs en 2025. Et les 50-64ans progressent d'une

manière significative, au cours des trois années écoulées. Le second enjeu est celui de la fracture associative. Cette inégalité persistante d'accès à la vie associative est confirmée dans l'étude, selon le niveau de diplôme. Mais elle montre aussi que lorsque les personnes moins diplômées franchissent le seuil d'une association, leur engagement est souvent plus intense. Passés 65 ans, les moins diplômés sont d'ailleurs proportionnellement aussi nombreux que les autres à être dirigeants d'une association (membre d'un bureau ou d'un conseil d'administration).

\*Enquête conduite début 2025 auprès de 4 646 personnes de 15 ans et plus, complétée par plus de 20 000 témoignages de bénévoles dans le cadre du Baromètre d'Opinion des Bénévoles de Recherches & Solidarités.

# Des efforts payants

AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DU BAN-SAINT-MARTIN, JEAN-BASTIEN PINOT EST PAYSAGISTE DE FORMATION. L'AGENT A ÉTÉ L'UN DES ARTISANS DU MAINTIEN DE LA 2<sup>e</sup> FLEUR. EXPLICATIONS.

Le concours des villes et villages fleuris est une institution dans les communes. Chaque année, tel un marronnier, il rythme la vie municipale. C'est aussi un moyen pour une ville de valoriser une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs. « Car cela ne concerne pas que le fleurissement », précise d'emblée Jean-Bastien Pinot, agent aux services techniques depuis trois ans. « Il y a quantité d'autres objectifs à l'obtention ou au maintien des fleurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, état des routes, signalisation, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique. » Plus qu'un simple label, il s'agit d'un outil structurant qui permet aux communes de planifier et évaluer leurs politiques publiques d'aménagement. Au Ban-



Saint-Martin, plusieurs actions ont permis de maintenir la 2<sup>e</sup> fleur. « Nous avons d'abord concentré nos efforts sur la signalisation et les massifs », poursuit le paysagiste de formation. Les vergers ont ainsi été identifiés avec l'installation de panneaux à leur entrée et les plantes annuelles ont été remplacées par des vivaces, comme « des lavandes, des graminées et des sedums. » Les services techniques ont également procédé au fauchage tardif qui consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de

la floraison afin de préserver la biodiversité. « En laissant les essences se développer à nouveau, on arrive à recréer un véritable biotope. » Dans la même veine, Le Ban-Saint-Martin a également entamé un processus de replantage d'arbres et créé un arboretum, « dont les vertus sont également pédagogiques. Cette année, on a acheté quatre nouvelles essences : Liquidambar, arbre de Judée, Polonia et Micocoulier. » Autant d'actions pour concilier cadre de vie et respect de l'environnement.



## EN SAVOIR +

### Le concours des villes et villages fleuris

Né en 1909 à l'initiative du Touring Club de France, le concours des villes et villages fleuris avait pour objectif premier d'embellir les communes afin de favoriser le développement du tourisme. Un demi-siècle plus tard, l'État décide de coordonner et de développer toutes les actions menées dans les régions, pour l'embellissement des villes et villages de France. Le concours qui rassemblait 900 communes en 1959, en compte plus de 10 000 à ce jour.

ZOOM SUR...

# Le rappel des règles d'urbanisme

LES RÈGLES QUI VOUS SONT PRÉSENTÉES CI-DESSOUS SERVENT À VOUS ORIENTER EN DÉBUT DE PROJET, ELLES RESTENT GÉNÉRALES. LE SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE POURRA COMPLÉTER CES INFORMATIONS ET VOUS PRÉSENTER LE PLAN LOCAL D'URBANISME AFIN D'ÊTRE CERTAIN DE LA PROCÉDURE À CHOISIR ET DES RÈGLES ENCADRANT LES DROITS À CONSTRUIRE DU TERRAIN CONCERNÉ.



## Modifier l'aspect extérieur

- Création d'ouverture
- Pose de panneaux solaires
- Rénovation de toiture
- Installation de fenêtre de toit
- Ravalement, peinture de façade
- Construction d'une pergola

Déclaration préalable

## Construire une annexe

- abri de jardin, local technique, carport...
- Moins de 5 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **aucune formalité**
- Moins de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **déclaration préalable**
- Plus de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **permis de construire**
- Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) ] **déclaration préalable**

## Réaliser une extension

- Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte...
- En zone urbaine (U) :
  - Moins de 40 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **déclaration préalable**
  - Plus de 40 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **permis de construire**
- Dans les autres zones (A, N, AU) :
  - Moins de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **déclaration préalable**
  - Plus de 20 m<sup>2</sup> de SP ou ES\* ] **permis de construire**

## Installer un portail ou une clôture (à l'alignement ou en limite séparative)

- Édification ou modification de la clôture
- Création ou modification de l'accès

Déclaration préalable

## Installer une piscine enterrée ou hors sol

- De moins de 10 m<sup>2</sup> installée moins de 3 mois/ an ] **aucune formalité**
- De 10 à 100 m<sup>2</sup> sans couverture ou < 1,80 m ] **déclaration préalable**
- De plus de 100 m<sup>2</sup> ou couverture à > 1,80 m ] **permis de construire**

\*SP : Surface de Plancher / \*ES : Emprise au Sol

# Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026. COMMENT VÉRIFIER SON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ? COMMENT S'INSCRIRE ? JUSQU'À QUELLE DATE ET SOUS QUELLES CONDITIONS ? TOUTES LES RÉPONSES CI-DESSOUS.



© Adobe Stock / Wmndawake

## Vérifier son inscription

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de votre commune en vous rendant sur le site du Ministère de l'intérieur rubrique « Mes démarches », « Je vérifie ma situation électorale ».

Rendez-vous sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale> ou en flashant ce QR code :



## Date limite d'inscription

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

## Les conditions à remplir

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attaché avec la commune au titre de :
  - son domicile principal ;
  - sa qualité de contribuable ;
  - sa qualité de gérant de société

## S'inscrire

Dans le cas où vous ne seriez pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez vous **inscrire en ligne** en vous connectant sur le site [service-public.gouv.fr](http://service-public.gouv.fr).

Vous pouvez également vous inscrire en transmettant votre demande **par courrier à la mairie** ou en **vous y rendant** directement.

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.